

SERVICE

Opérations transfrontalières

Votre partenaire canadien de confiance en fusions et acquisitions pour la réalisation de vos opérations transfrontalières.



Expertises Connexes

- Affaires réglementaires,
 Autochtones et environnement
- Capital de risque
- Capital-investissement
- Droit du commerce international et de l'investissement
- Droit du travail et de l'emploi
- Fiscalité
- Fusions et acquisitions
- Gouvernance d'entreprise
- Immobilier commercial
- Marchés financiers
- Osler à l'œuvre Services transactionnels
- Propriété intellectuelle
- Respect de la vie privée et gestion de l'information
- Services de distribution et de la chaîne d'approvisionnement
- Services financiers

Osler est un cabinet d'avocats canadien de premier plan qui dispose d'une équipe dévouée de spécialistes en fusions et acquisitions ayant fait leurs preuves dans la conduite d'opérations transfrontalières. Nous sommes reconnus pour la vaste étendue de nos services juridiques dans les principaux domaines de pratique, ce qui fait de nous le partenaire privilégié des cabinets d'avocats étrangers qui ont besoin d'un conseiller juridique canadien expert en fusions et acquisitions.

Chez Osler, nous aidons les cabinets d'avocats étrangers et leurs clients à s'y retrouver dans les complexités du droit canadien et à réaliser leurs opérations de fusion et d'acquisition transfrontalières grâce à la prestation de conseils juridiques experts. Formée de praticiens issus d'une gamme complète de domaines de pratique complémentaires spécialisés, notamment, en droit fiscal, en droit commercial, en propriété intellectuelle, en droit de la concurrence, en droit du travail et de l'emploi ainsi que dans les marchés financiers, la gouvernance d'entreprise, les services financiers, le respect de la vie privée et la gestion de l'information –, notre équipe est particulièrement bien placée pour contribuer à tous les aspects canadiens des dossiers de fusion et d'acquisition, garantissant ainsi une intégration transparente et la réussite des transactions transfrontalières.

Pourquoi nous confier les aspects canadiens de vos dossiers de fusion et d'acquisition?

Pour s'y retrouver dans les complexités du droit canadien lors d'une opération de fusion et d'acquisition, il faut posséder des connaissances spécialisées et une profonde compréhension des pratiques commerciales aussi bien nationales qu'internationales. En tant que cabinet d'avocats de premier plan dans le domaine des fusions et acquisitions au Canada, nous fournissons à nos clients du monde entier des conseils pratiques et stratégiques fondés sur des années d'expérience dans la conduite d'opérations transfrontalières aux enjeux considérables.

Des antécédents éprouvés dans le domaine des fusions et acquisitions transfrontalières



Notre vaste expérience des organismes de réglementation canadiens et nos relations établies au sein des milieux juridiques canadiens font de nous le partenaire idéal pour le traitement des aspects canadiens de vos opérations transfrontalières.

Une expertise canadienne complète

Pour tous les aspects de vos opérations de fusion et d'acquisition, nous fournissons un service complet, de sorte que chaque élément d'une transaction – qu'il s'agisse de la structure fiscale ou des questions de gouvernance – soit pris en compte avec précision.

Une collaboration transfrontalière sans faille

Notre équipe travaille en étroite collaboration avec votre cabinet afin que, suivant une approche coordonnée et harmonieuse de part et d'autre, les composantes internationales de l'opération soient conformes au cadre juridique du Canada.

Des conseils juridiques sur mesure

Comprenant les subtilités de chaque marché étranger, nous adaptons nos conseils aux besoins particuliers des clients étrangers qui font affaire au Canada.

Des résultats constants depuis dix ans

Classement d'Osler à la fin de l'année indiquée (en termes de valeur des transactions)



Note : Dans ce tableau, les classements incluent les cabinets d'avocats étrangers.

Personnes-ressources

^{*}Les classements de LSEG étaient auparavant fournis par Refinitiv et Thomson Reuters.







Alex Gorka
Associé, Droit des sociétés, Toronto